

Comité de pilotage n°15-08

Date : 30/04/2015

Participants : cf. feuille d'émargement

Secrétariat : Sabine Girard

Relevé des décisions

1. Intercommunalité

Rencontre des élus de Saillans avec l'intercommunalité 3CPS :

- Agnès et Vincent prennent un RDV pour un vendredi en début d'après-midi.

Contrat de Développement Durable Région Rhône-Alpes (outil financier du développement territorial):

- Mise en ligne des documents de présentation et de fiches de candidature sur le site Internet ainsi que le lien vers le Conseil Local de Développement, et le contact à l'intercommunalité : Frédéric Pilloux.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées concernant le bâtiment de la cantine dans le cadre de la reprise communale de la compétence périscolaire :

- Accord de principe de la commune sur le transfert de la propriété de la salle du bas au futur SIVU « les enfants du Solaire »
- Accord de principe de la commune sur le maintien de la salle du haut en propriété intercommunale avec mise à disposition du local au SIVU « Les Enfants du Solaire ».

Projet Ecomode (réhabilitation de la gare et accessibilité depuis le centre village) :

- Accord pour travailler ce dossier et le porter à l'intercommunalité ; travail du dossier par le maire et les élus référents Aménagement et Travaux et Mobilité Environnement Energie ; coordination par Vincent Beillard.

2. Travaux et aménagements

Isolation de la façade nord de la mairie et des anciennes classes de primaires :

- Publication du CCTP (Cahier des clauses techniques particulières) sur le site internet et dans la presse locale.
- La Commission d'Appel d'Offre se tiendra le 5 juin à 18h.

Stationnement et circulation :

- Michel Gautheron répertorie les espaces à marquer.
- Les décisions seront prises lors du GAP « Aménagement de l'espace urbain » sur le stationnement et la circulation du 11 mai.

Route Royale :

- Un enrobé sera réalisé sur la chaussée. Michel Gautheron s'occupe du CCTP.
- Une réunion avec les riverains sera organisée, pour l'aménagement de la voie avec l'enrobé, sur la partie technique, dans les prochaines semaines.
- Par la suite, après une période d'essai, une seconde réunion sera organisée pour rationaliser le marquage et l'aménagement afin d'optimiser la circulation.
- Mr Sauzier, architecte sera indemnisé 175 euros pour les conseils qu'il a déjà donné sur ce projet.

- Les élus décident qu'il faudra, les prochaines fois, délibérer en amont, en Comité de Pilotage, pour les interventions extérieures rémunérées.

Fleurissement :

- Les jardinières du Pont Algoud seront ôtées.

3. Personnel municipal

Arrivée de Malika Bentebibel, employée pour 10h de ménage hebdomadaire dans les écoles et la mairie.

4. Agenda

Validation de l'agenda de mai 2015. Il sera publié ce dimanche.

Mots-clefs

Intercommunalité, CCDRA, Ecomode, Périscolaire, Route Royale, stationnement, isolation

Débriefing animation

Prévoir régulièrement une réunion de CP dédiée à l'intercommunalité (1h tous les 2 mois).

Pour plus d'information ...

Intercommunalité

Présentation par Vincent du Contrat de Développement Durable Région Rhône-Alpes et du Projet Stratégique agricole et de Développement Rural « Vallée de la Drôme » qui est un outil de financement du développement territorial. Toutes les informations sur : <http://valleedrome.fr/>.

Pour monter des projets dans le cadre du CDDRA (Contrat de Développement Durable Région Rhône-Alpes) : s'adresser à Frédéric Pilloux, directeur du SMDVD (Syndicat Mixte de Développement de la Vallée de la Drôme).

CLECT : les charges et recettes liées à la compétence périscolaire seront transférées de l'intercommunalité à la commune, qui pourra ensuite les transférer au SIVU. Les locaux de la cantine seraient également transférés à la commune, avec les prêts afférents et dans le cadre de l'allocation de compensation le montant des annualités, et ensuite éventuellement transférés au SIVU. C'est à discuter avec les communes qui entreraient dans le SIVU. L'intercommunalité souhaiterait conserver la salle du haut, occupée en partie par le Club Informatique. Dans tous les cas, cette salle ayant un usage partagé Club Info / cantine, il faudra une convention de mise à disposition. L'idée serait que la commune prenne à sa charge l'aménagement du point I, et que l'intercommunalité, la Région et le CG financent le reste.

Projet Ecomode : le projet a été épuré : projet plateau traversant depuis le point I, rampe d'accès par percée du mur et aménagement d'un parking de 85 places à côté de la gare. Les partenaires supra-locaux sont partants. Il faut maintenant le soutien de l'intercommunalité. La commune a la compétence parking. Mais l'intercommunalité à celle de l'accueil touristique. C'est à ce titre qu'elle peut être sollicitée. L'idée serait que la commune prenne à sa charge l'aménagement du point I, et que l'intercommunalité, la Région et le CG financent le reste.

Centre aquatique : mise en place d'un questionnaire sur les besoins du Centre Aquatique. Réunion publique prévue en mai.

Aménagement et travaux

Tour des bâtiments avec le CALD (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme) : très peu de notre patrimoine est aux normes. Il faudra établir un plan d'action prioritaire. La commune a un délai de 3 ans pour faire les travaux.